



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mai 2021

RENFORCEMENT RESEAU ELECTRIQUE AUX RATOURS

Pour régler le problème de chute de tension aux Ratours, il a été prévu initialement par le syndicat d'électricité un renforcement du poste pour un montant de 9000 € avec une part communale de 525 €. Mais après le retour d'Enedis, un renforcement aérien en complément est préconisé. L'enveloppe globale des travaux serait de 20 000 € avec une part communale de 1166 €.

LOYER DE LA BOULANGERIE

Depuis la cession de bail en date 23 décembre 2015 à M et Mme ROUZEAU, le loyer n'a subi aucune augmentation. Or, de nombreux frais ont été opérés sur le bâtiment et il a été décidé une hausse de 50 € du loyer mensuel. Il passe donc à 750 € par mois.

DEVIS CONTROLE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Après examen des trois devis demandés pour le contrôle de 9 équipements d'aires de jeux et 25 équipements sportifs, le choix s'est porté sur la société SAGALAB de Lyon pour un prix de 429.60 € ttc

ORGANISATION DES ELECTIONS

Pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochain, deux bureaux de vote sont nécessaires. Des cheminements sont à mettre en place et des mesures sanitaires sont à respecter.

Les permanences au bureau sont les suivantes :

20 juin :

08h00 - 10h30	10h30 - 13h00	13h00- 15h30	15h30 - 18h00
J.C. DUFOSSEY	E. COUTURIER	A. LECOUFLE	J.C DUFOSSEY
N. JOSSE	D. LANGER	N. PIETON	A. LECOUFLE
P. MORIN	A. FUENTES	D. PITARD	E. COUTURIER
N. CANU	R. LEGRAND	E. COUTURIER	T. HUGONNIER
M. COUTURIER	A. ARNOLD	M. LE MERCIER	P. MORIN
T. HUGONNIER	M.P. PLANTAIN	T. HUGONNIER	R. LEGRAND

27 juin :

08h00 - 10h30	10h30 - 13h00	13h00- 15h30	15h30 - 18h00
J.C. DUFOSSEY	E. COUTURIER	A. LECOUFLE	J.C DUFOSSEY
N. JOSSE	D. LANGER	N. PIETON	A. LECOUFLE
A. LECOUFLE	A. FUENTES	D. PITARD	E. COUTURIER
N. CANU	I. GONNET	E. COUTURIER	T. HUGONNIER
M. COUTURIER	A. ARNOLD	M. LE MERCIER	I. GONNET
T. HUGONNIER	M.P. PLANTAIN	T. HUGONNIER	M. LE MERCIER

QUESTIONS DIVERSES

- * Antenne orange : serait opérationnelle depuis le 25 mai 2021
- * Stationnement d'un camion-pizza : autorisé de 17h30 à 21h30 (après le 9 juin pour cet horaire) vendredi de préférence ou sinon jeudi.
- * Fête de la Libération : toujours à l'ordre du jour le week-end du 21/22 août. Course cycliste prévue, brocante semi-nocturne éventuellement le samedi et exposition de véhicules le dimanche. Manèges également. Tout dépendra des mesures sanitaires en vigueur à ce moment-là.
- * Affaire devant le tribunal administratif : l'avocat d'une société d'installation de panneaux photovoltaïques a déposé une requête auprès du tribunal administratif pour une demande d'annulation d'une opposition à l'installation de panneaux photovoltaïques.
- * Remplacement d'un agent communal en maladie : il a été fait appel à l'association Contact Service de Conches. Ainsi, une personne a été trouvée pour l'entretien des espaces verts et vient travailler le lundi et le jeudi pour le moment.

Fait au Fidelaire, le 3 juin 2021

